DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 décembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-

présidents

Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur

Sébastien ZAEGEL

Procuration(s): Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Nadine HOLDERITH-

WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné

pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN

Excusé(s): Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY,

Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER,

Monsieur Denis SCHULTZ

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Frédéric BIERRY

N° CD/2016/197 - 0 - Administration générale

0 - Administration générale -

Propositions de délégations consenties à la Commission Permanente et au Président du Conseil Départemental en matière de commande publique

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental,

Dans le cadre défini par les articles L.3121-22, L.3211-2 et L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales, et au vu des ordonnances n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, ainsi que des décrets n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession, décide de modifier les délégations à la Commission Permanente et au Président du Conseil Départemental consenties par délibération n° CD/2015/7 du 2 avril 2015 pour l'exercice des attributions dans le domaine de la commande publique, conformément à la liste jointe en annexe.

La présente délibération abroge et remplace la délibération n° CD/2015/7 du 2 avril 2015.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20161208-lmc1105210-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 15/12/16